

## 6 Débats

## Le discours qui fit rêver les Suisses

OPINION



CHANTAL TAUKE\*

Salué comme un géant de la construction européenne, Jacques Delors, décédé mercredi à Paris, fut également l'homme qui bouscula la politique européenne de la Suisse et l'obligea à se projeter dans une nouvelle dimension. Pas de plan machiavélique de la part de ce social-démocrate français, promu à la tête de la Commission européenne en 1985, pour faire adhérer la petite nation encastrée au milieu d'une Communauté qui comptait alors 12 membres, mais une vision et une manière d'édifier la maison Europe qui interpella tous ceux qui comme la Suisse n'avaient pas songé jusque-là à y entrer.

On se figure mal aujourd'hui l'effervescence des années 1980 qui conduisit à la création du marché et de la monnaie uniques, une sorte de big bang dans l'intégration européenne, dont Jacques Delors fut, selon l'expression mercredi soir à *Forum* de Pascal Lamy, alors chef de son cabinet, «l'architecte et l'ingénieur».

Pour comprendre l'effet de cette stimulation sur la torpeur bernoise, il faut se reporter au discours que le président de la Commission prononce le 17 janvier 1989 devant le Parlement à Strasbourg. En janvier 1989, le mur de Berlin n'est pas encore tombé et les Etats membres de la Communauté européenne (CE) marchent vers l'échéance de 1992 pour concrétiser l'achèvement de leur marché intérieur par la réalisation de la libre circulation des personnes, des marchandises, des capitaux et des services. Membre de l'AELE (Association européenne de libre-échange), la Suisse observe, inquiète, ce remue-ménage. Depuis le Traité de Rome en 1957, elle a une idée fixe: faire en sorte que son économie maintienne sa position concurrentielle sur les marchés extérieurs et qu'elle ne soit pas marginalisée par le progrès de la construction européenne.

Lors d'une réunion à Luxembourg en 1984, les ministres de la CE et de l'AELE ont convenu de développer de façon «pragmatique» leurs relations commerciales dans le contexte nouveau qui s'annonce.

Lorsque le 17 janvier 1989, le président Delors se présente devant le Parlement européen, quatre ans après son investiture, pour faire le point sur les travaux en cours, quelques phrases à la fin de son discours-fléuve attirent l'attention au point que la presse helvétique du lendemain y consacre des dépêches. Il vaut la peine de les citer: «[...] Il me semble qu'au début de cette réflexion deux voies s'ouvrent à nous: ou bien continuer dans le cadre des rapports actuels, en fait essentiellement bilatéraux, pour aboutir fina-

lement à une zone de libre-échange englobant la Communauté et les pays appartenant à l'AELE. Ou bien rechercher une nouvelle forme d'association, qui serait plus structurée sur le plan institutionnel, avec des organes communs de décision et de gestion, et ce, afin d'accroître l'efficacité de notre action. Ce serait souligner la dimension politique de notre coopération dans les domaines de l'économie, du social, du financier, voire du culturel. [...]»

La déclaration est imprécise, mais comme en témoignent les archives des Documents diplomatiques suisses, le Conseil fédéral va vite chercher à en saisir la portée en termes de codécision. La main tendue aux pays de l'AELE débouche en tout cas dès décembre 1989 sur l'ouverture de négocia-

tions sur l'Espace économique européen (EEE). Pendant toute leur durée, jusqu'en mai 1992, la Suisse bataille pour obtenir le droit de codécider dans le nouvel ensemble.

Cet espoir est pourtant vite déchiré: en janvier 1990 déjà, lors d'une nouvelle intervention devant le Parlement, Delors précise: «Il n'est pas concevable d'aller jusqu'à une codécision qui ne peut résulter que de l'adhésion.» Le Conseil fédéral et les diplomates persistent à s'accrocher à cette chimère. Face à l'opinion publique, ils rechignent à prononcer le mot «adhésion» et laissent accroire qu'ils obtiendront in fine une solution satisfaisante en termes de souveraineté. D'autres partenaires de l'AELE, comme la Suède, l'Autriche et la Finlande, captent un

message delorin cinq sur cinq et annoncent leur volonté d'adhérer – ce qu'ils feront en 1995.

Volte-face en mai 1992, après la signature du traité sur l'EEE à Porto, le gouvernement procède à une nouvelle évaluation des avantages de l'adhésion. Il annonce que l'EEE ne sera qu'une étape et il dépose une demande d'adhésion à la Communauté européenne, seule voie qui permet d'être vraiment partie prenante de décisions que la Suisse devra appliquer. On connaît la suite, le refus de l'EEE en votation populaire le 6 décembre 1994, puis la laborieuse mise en œuvre d'un plan B comme bilatérales, qui se révéleront toutefois très profitables pour la Confédération.

Près de trente-cinq ans après le discours d'ouverture de janvier 1989 qui suscita tant d'espoirs, c'est peu dire que les Suisses restent embarrassés par la dynamique de la construction européenne enclenchée par Delors: ils sont toujours soucieux d'avoir accès à son marché intérieur et à ses réussites (comme les programmes de recherche et Erasmus), mais la reprise du droit communautaire qui garantit cet accès demeure un épouvantail. Par rapport aux années 1980-1990, la régression de la réflexion européenne helvétique est spectaculaire.

Auteur de la fameuse phrase «on ne tombe pas amoureux d'un marché unique», Delors avait néanmoins su rendre au cours de ses dix années à la tête de la Commission l'appartenance à l'Union européenne (UE) désirable. Malgré le revers de 1992, l'adhésion de la Suisse à l'UE recueillait en 1999, peu avant l'entrée en vigueur des accords bilatéraux, 57% d'opinions favorables dans les sondages, un score que l'on n'a plus enregistré depuis.

A tous les sceptiques qui doutent encore de la pertinence d'approfondir nos liens avec l'UE, on conseillera donc vivement de lire les interviews et les discours de Jacques Delors, publiés en hommage depuis mercredi. Ils y trouveront une vision et une ambition pour une Europe compétitive, sociale et solidaire plus que jamais actuelle. ■

\* Chantal Tauke est vice-présidente du Mouvement européen Suisse. Elle a couvert le dossier européen comme journaliste depuis 1987, notamment pour «24 heures» et pour «l'Hebdo».